C/2024/3981

21.6.2024

Notification préalable d'une concentration

(Affaire M.11566 — FIVE ARROWS / CHEETAH / SOLVARES)

Cas susceptible d'être traité selon la procédure simplifiée

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(C/2024/3981)

1. Le 14 juin 2024, la Commission européenne a reçu notification, conformément à l'article 4 du règlement (CE) nº 139/2004 du Conseil ([1]), d'un projet de concentration.

Cette notification concerne les entreprises suivantes:

— Five Arrows Principal Investments IV Funds («Five Arrows», Luxembourg), contrôlée par Rothschild & Co SCA («Rotschild & Co», France),

— Cheetah Investment SARL («Cheetah», Luxembourg),

— Solvares Group GmbH («Solvares», Allemagne).

Five Arrows et Cheetah acquerront, au sens de l'article 3, paragraphe 1, point b), et de l'article 3, paragraphe 4, du règlement sur les concentrations, le contrôle en commun de Solvares, actuellement sous le contrôle exclusif de Cheetah.

La concentration est réalisée par achat d'actions.

2. Les activités des entreprises concernées sont les suivantes:

— Five Arrows fournit des services de gestion d'investissements à une série de sociétés de capital-investissement et de véhicules de dette privée, dans le cadre de la division Five Arrows de Rothschild & Co, cette dernière étant structurée autour de trois grands domaines d'activité: i) la division «conseil financier», qui comprend des services de conseil dans les domaines des fusions et acquisitions, du financement et de la restructuration de créances, ainsi que des opérations sur les marchés de capitaux; ii) la division «gestion de patrimoine et d'actifs», qui se concentre sur la préservation, la croissance et le transfert du patrimoine et des actifs des clients privés et institutionnels; et iii) la division Five Arrows, qui propose des produits aux investisseurs privés et institutionnels souhaitant investir sur les marchés de capital-investissement,

— Cheetah est une société holding de droit luxembourgeois. Les parts de Cheetah sont détenues par DBAG Expansion Capital Fund, un fonds de placement privé.

3. Les activités de l'entreprise Solvares sont les suivantes: Solvares est un groupe d'entreprises spécialisées dans les logiciels proposant des solutions qui optimisent les ressources et les processus pour leurs clients dans les domaines de la gestion des services sur le terrain, de la gestion des ventes sur le terrain et de la logistique.

4. Après examen préliminaire et sans préjudice de sa décision définitive sur ce point, la Commission estime que l'opération notifiée pourrait entrer dans le champ d'application du règlement sur les concentrations.

Conformément à la communication de la Commission relative à un traitement simplifié de certaines opérations de concentration en application du règlement (CE) nº 139/2004 du Conseil relatif au contrôle des concentrations entre entreprises ([2]), il convient de noter que ce cas est susceptible d'être traité selon la procédure définie par ladite communication.

5. La Commission invite les tiers intéressés à lui présenter leurs observations éventuelles sur ce projet de concentration.

Ces observations devront lui parvenir au plus tard dans un délai de dix jours à compter de la date de la présente publication. Il y a lieu de toujours préciser la mention suivante:

M.11566 — FIVE ARROWS / CHEETAH / SOLVARES

Ces observations peuvent être envoyées par courrier électronique ou par courrier postal. Veuillez utiliser les coordonnées ci-dessous:

Courriel: COMP-MERGER-REGISTRY@ec.europa.eu

([1]) JO L 24 du 29.1.2004, p. 1 (le «règlement sur les concentrations»).
([2]) JO C 160 du 5.5.2023, p. 1.

Adresse postale:

Commission européenne
Direction générale de la concurrence
Greffe des concentrations
1049 Bruxelles
BELGIQUE